



S ÉANCE D'INFORMATION COVID - CULTURE

Les milieux culturels sont, depuis plusieurs mois, particulièrement touchés par la propagation du COVID-19. Le 15 décembre 2020, le Service de la culture de l'Etat du Valais et Culture Valais tiendront une séance d'information, en ligne, sur les mesures cantonales et nationales de soutien mises en place à l'intention des entreprises culturelles.

Le milieu culturel et événementiel a subi de plein fouet les restrictions mises en place par le Canton et la Confédération durant la 1^{ère} et 2^{ème} vague de la pandémie de COVID-19. Des mesures cantonales et nationales de soutien ont rapidement été mises en place. Afin d'en comprendre les tenants et aboutissants, une séance d'information, en ligne, a été organisée par le Service de la culture de l'Etat du Valais et Culture Valais. Cette séance bilingue (DE/FR), gratuite, se tiendra **le 15 décembre à 18h via le service de vidéoconférence Zoom**. Elle s'adresse en priorité aux associations et entreprises du secteur culturel qui souhaitent déposer des demandes auprès du Service de la culture afin d'obtenir des indemnités de pertes financières ou un soutien à des projets de transformation.

INTERVENANTS

Les orateurs de cette soirée seront **Anne-Catherine Sutermeister**, cheffe du Service de la culture de l'Etat du Valais, et **Hélène Joye-Cagnard**, conseillère culturelle et cheffe de section au Service de la culture de l'Etat du Valais. Les intervenants présenteront les possibilités de financement actuelles et répondront aux questions du public. L'événement sera modéré par **Jean-Pierre Pralong**, directeur de Culture Valais.

INSCRIPTION

Les inscriptions à la séance d'information peuvent se faire sur www.culturevalais.ch en suivant les liens suivants > se documenter > formations continues. Les personnes intéressées peuvent également s'inscrire en envoyant un courriel à info@culturevalais.ch.

INFORMATIONS DIVERSES

- La séance d'information débutera à 18h et se terminera à 19h30.
- Toutes les personnes inscrites recevront, par courriel et par avance, le lien Zoom.
- La limite d'inscription a été fixée à 100 personnes. Un Facebook Live de la séance sera également disponible.

CONTACT

Jean-Pierre Pralong, directeur de Culture Valais
jean-pierre.pralong@culturevalais.ch
+41 27 606 46 38
+41 76 586 76 21

COMMUNIQUÉ ET MEDIAS

www.culturevalais.ch > se documenter > communiqués

L'association Culture Valais est née de l'initiative originale de l'Etat du Valais et de l'Union des villes valaisannes UVV (Naters, Brigue-Glis, Viège, Loèche, Sierre, Sion, Savièse, Martigny, Bagnes, St-Maurice, Monthey). Culture Valais défend et promeut la reconnaissance de l'activité artistique professionnelle à l'intérieur comme à l'extérieur du canton. Elle informe et conseille les acteurs culturels et renforce les synergies entre la culture et l'économie, en particulier dans le domaine du tourisme.